

Compte-rendu du C.A du 23 novembre 2023

9h15 : ouverture de la séance – membres présents : Gilles Benezech – Jean Yves Duchaine – Gérard Arduin – David Bussy – Philippe Leclerc – Francis Vendel – Francis Materne – Elian Belbeze – Jean Louis Kern – Jean Claude Neel – Alain Richard. Membre absent : Jean Bernardin – le quorum est atteint, début de l'ordre du jour.

1/ A la mémoire de Georges Llambias.

Afin de rendre hommage à Georges, le C.A décide de la réalisation d'une plaque à déposer au cimetière – une photo de lui sera affiché au club. Francis V fera une démarche auprès de la famille pour connaître le lieu de sépulture.

2/Officialiser le vote pour l'achat du nouveau bateau

- Le CA officialise la décision prise – David rédige le contrat d'achat avant la fin de semaine
- Bob avance avec M. Aragon sur le nouveau nom de ce bateau -> Ville de Marseillan

3/A. G du 5 décembre 2023.

Réunion à 17h au siège – ordre du jour officiel à établir

4/Modification du règlement intérieur

- Modifier et compléter les statuts des pilotes
- Modifier les conditions de pêche au thon, inscrire ou pas le nom des propriétaires de bateaux externes au club ? Réponse : Non, on reste centré sur les bateaux du club. Gérard rappelle qu'à l'origine le club souhaitait donner l'accès à la pêche au thon aux membres qui n'avaient pas les moyens, l'objectif social doit rester la règle ! Alain propose un groupe de travail sur le sujet.
- Organisation des sorties ☐ le système doit être équitable : Alain présente un document sur les 3 modes d'inscription – par téléphone, les groupes WhatsApp et la permanence. Gestion particulière à faire pour les adhérents qui ne sont pas adhérent à l'année – Établir un planning prévisionnel de sorties, de disponibilité des pilotes. Reconnaissance des pilotes, Gilles propose une forme de reconnaissance à définir : repas/cadeau ! Alain propose que le club paye les cotisations pilotes ☐ réponse négative dans la mesure où ils ne payent pas les sorties et la reconnaissance à venir.
- Entraînement des pilotes – poursuivre la formation sur le Marseillanais 2, nous avons plusieurs formateurs dont Francis V et Pierre J, Gérard demande un agrément des pilotes. Voir les adhérents détenteurs des permis côtier et hauturier désireux de rejoindre le groupe. Pour ces derniers le C.A propose 3 sorties gratuites

5/ Finances situation au 31/10/2023

- **Recettes** : 35.494 €
- **Dépenses** : 28.633 €

61 sorties pêche – 382 pêcheurs dont 82 membres journaliers

- **Banque** : Épargne : 22.000 €– Compte courant 170 €

Prévisions novembre 2023 :

Vente Le Loup + 8.000 € (-800 € de frais pour travaux avant la vente)

Achat L'AJUSTAIRE (Futur Ville de Marseillan) : - 13.000 €+ frais d'aménagement évalués entre 2 et 3000 €.

Cotisations 2024 : montant proposé 120 €, un vote à main levée est réalisé sur ce montant : sur 11 membres du C.A 10 pour et 1 abstention. Paiement en plusieurs fois, il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2 ans et nous avons subi comme tout le monde la hausse du prix des carburants. Cette cotisation comprend l'assurance FNPP et est déductible des impôts.

Notre trésorier souhaite un audit des comptes soit par un membre du club, soit par une personne extérieure de l'association, merci de faire remonter si vous avez une opportunité !

6/Tarifs des sorties pour 2024

20€ pour les adhérents, 50€ pour les adhérents journaliers (touristes) reste à déterminer le cout pour le nouveau bateau (2 moteurs – 250CV). Ils seront revus en milieu d'année en fonction des conditions économiques du club.

Sorties THON 2024 : 40€, nous pouvons embarquer des invités (qui seront adhérents journaliers) au tarif de 80€ pour compléter un équipage.

Il sera possible de louer un bateau avec pilote au tarif de 400€ pour la journée et 200 euros la demi-journée.

Le C.A acte que les pilotes ne payent pas les sorties, mais pour le thon en présence d'1 copilote hauturier c'est 50/50

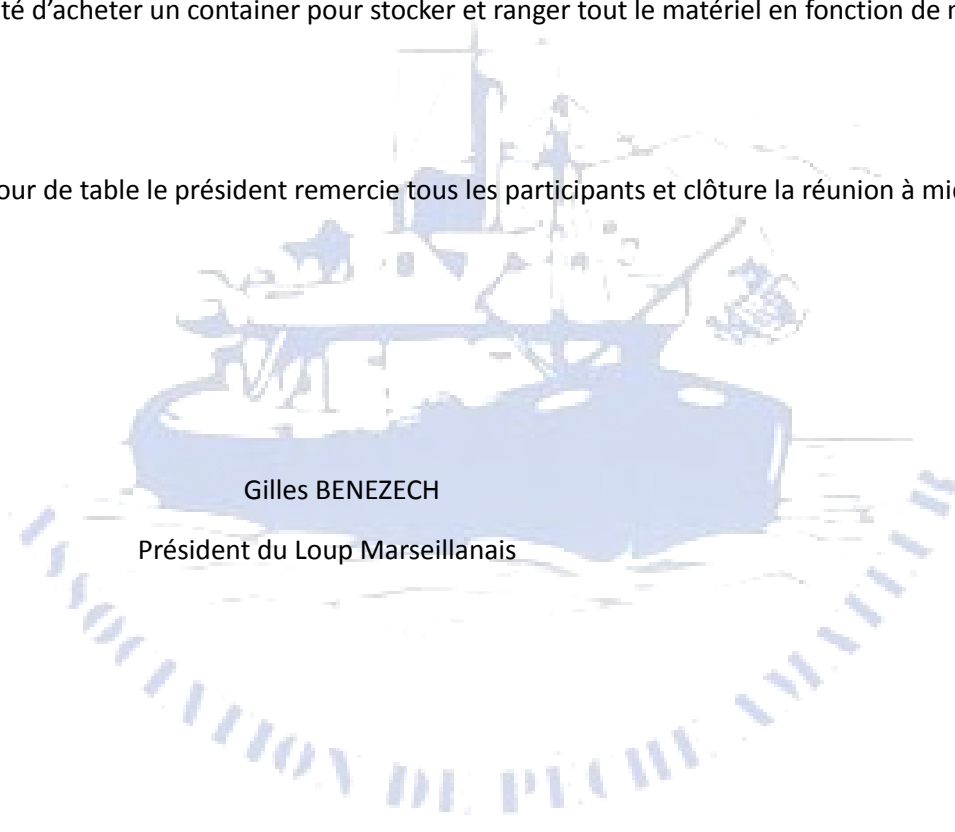
On envisage l'achat d'un moteur 2 temps Autolub ou 4 temps d'occasion pour le Loup-Bar avec commandes, en fonction du prix voir aussi le marché de l'occasion pour trouver une embarcation similaire. Un budget raisonnable pour cette opération sera décidé après celles en cours.

7/ questions diverses.

Le C.A valide : Atelier d'initiation pêche pour les jeunes de Marseillan en liaison avec Mr Walter Bignon (en charge de la jeunesse à la Mairie)

- La remise en état du bungalow au printemps prochain.
- Les tableaux de contrôle présentés par Francis M.
- L'éventualité d'acheter un container pour stocker et ranger tout le matériel en fonction de nos finances.

Après un dernier tour de table le président remercie tous les participants et clôture la réunion à midi.



Gilles BENEZECH

Président du Loup Marseillanais